



Synthèse de résultats 2020 relative à la Nouvelle-Calédonie

Chaque année, dans le cadre de l'exercice annuel de présentation des résultats faisant intervenir l'ensemble de l'Organisation, la Communauté du Pacifique (CPS) s'emploie à recueillir les résultats obtenus au sein de chacun de ses États et Territoires membres, ainsi qu'à l'échelon régional. La version complète du Rapport de résultats 2020 de la Communauté du Pacifique est disponible [ici](#).

Pour l'année 2020, on recense ainsi à l'échelle de l'Organisation 374 résultats participant à la réalisation des objectifs de développement de la CPS. Parmi ces résultats, 32 concernent la Nouvelle-Calédonie.

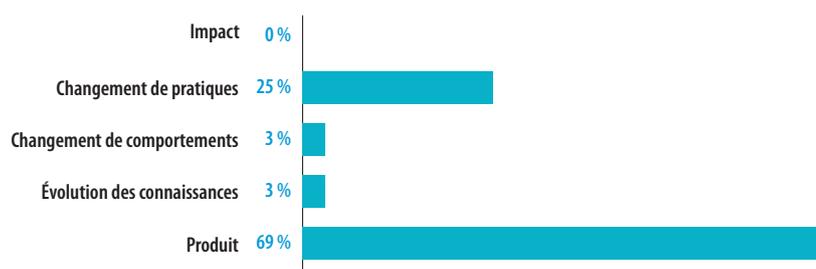
32 RÉSULTATS AU TOTAL

En 2020, la CPS a continué de jouer un rôle essentiel dans la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) en Océanie, en travaillant avec ses pays membres à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la préparation des rapports correspondants.

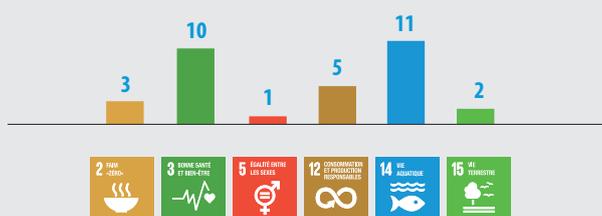
En Nouvelle-Calédonie, les résultats obtenus ont contribué à 6 des 17 ODD, pour l'essentiel aux ODD suivants :

- ☞ ODD 14 : Vie aquatique
- ☞ ODD 3 : Bonne santé et bien-être
- ☞ ODD 12 : Consommation et production responsables

Graphique 1 : Résultats obtenus au regard des objectifs de développement, par degré de maturité (n = 32)



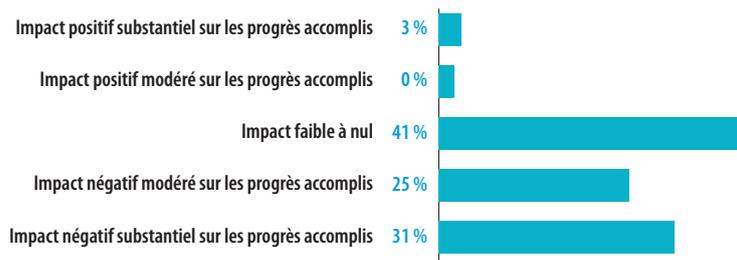
Graphique 2 : Résultats obtenus au regard des objectifs de développement, par ODD principal (n = 32)



Impact de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions majeures sur les modalités de travail et la nature des interventions de la CPS en 2020 (graphique 3). Si certaines activités prévues ont été perturbées ou interrompues, d'autres se sont poursuivies, et la réponse à la pandémie et à l'évolution des priorités des pays membres a débouché sur la mise en place de partenariats et d'interventions d'un nouveau genre.

Graphique 3 : Impact de la COVID-19 sur les résultats obtenus (n = 32)



SOMMAIRE

Zooms sur les réalisations.....	3
Mise en place d'un réseau de fermes de démonstration dans le cadre de la transition agroécologique en Océanie	3
Premier Cadre régional sur la biosécurité aquatique	4
Réponse à la COVID-19 : des capacités de dépistage accessibles à tous les pays océaniques grâce à l'action de la CPS et de ses partenaires	6
Développement de la collecte de données sur les pêches côtières grâce à l'arrivée de nouvelles applications Web et mobiles.....	8
Synthèse de résultats 2020 relative à la Nouvelle-Calédonie.....	10

Zooms sur les réalisations

Chaque année, dans son Rapport de résultats, la Communauté du Pacifique met en évidence des résultats obtenus en collaboration avec ses États et Territoires membres et ses partenaires du développement dans des zooms sur les réalisations. Le présent document expose une sélection de zooms sur les réalisations se rapportant à la Nouvelle-Calédonie, issus de la version complète du Rapport de résultats 2020 de la CPS.



Zoom sur les réalisations



Mise en place d'un réseau de fermes de démonstration dans le cadre de la transition agroécologique en Océanie

Contexte

Le changement climatique constitue une grave menace pour les systèmes alimentaires des États et Territoires insulaires océaniques. Renforcer la résilience de ces systèmes suppose de gérer durablement les ressources naturelles.

Afin d'apporter aux agriculteurs et aux communautés rurales l'appui nécessaire pour qu'ils modifient leurs pratiques, PROTEGE a créé un réseau régional de fermes de démonstration destiné à promouvoir, dans le cadre de la transition agroécologique, l'exploitation durable des ressources naturelles renouvelables et des services rendus par la biodiversité. Le réseau fonctionne selon une approche centrée sur l'humain, qui contribue à transposer concrètement sur le terrain le concept de l'adaptation au changement climatique.

Processus de changement

L'équipe du projet travaille avec les agriculteurs des PTOM du Pacifique afin de mettre au point des méthodes novatrices inspirées des pratiques traditionnelles, de l'utilisation durable des ressources renouvelables et de solutions fondées sur la nature et axées sur le renforcement de la biodiversité.

La CPS a pour mission d'aider les partenaires locaux qui prennent part à l'élaboration de pratiques climato-intelligentes mises à l'essai dans les exploitations et qui favorisent le co-apprentissage en vue de la production de nouveaux savoirs. Grâce aux partenariats noués avec des organisations internationales telles que la FAO, l'équipe a accès à une méthode d'évaluation des performances de l'agroécologie. Des universités dotées de services de recherche en agroécologie contribuent à l'accompagnement scientifique du réseau, tandis que les associations d'agriculteurs et les instances agricoles locales participent au suivi des essais et à l'analyse de données.

L'objectif est de permettre aux acteurs ruraux de mieux comprendre l'agroécologie et le rôle fondamental que jouent la biodiversité et les sols dans le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires face au changement climatique. Pour atteindre cet objectif, il convient de promouvoir un engagement collectif en faveur d'une agriculture et de systèmes agroforestiers au potentiel régénérateur, ainsi que d'autonomiser les agriculteurs, notamment grâce à des dispositifs d'apprentissage entre pairs. Malgré les restrictions de déplacement imposées par la pandémie de COVID-19, des exploitants de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna ont pu participer ensemble à des visites de terrain. Ces professionnels font en effet face à des difficultés analogues liées au changement climatique, telles que la survenue de nouveaux nuisibles et maladies, ainsi que la diminution de la fertilité des sols.

Résultats et impact

Vingt-sept fermes de démonstration ont été choisies en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis et Futuna. Les diagnostics préliminaires, achevés en 2020, attribuent les notes les plus basses à la biodiversité, à la gestion de la matière organique et à la plupart des indicateurs de résilience. Ces premières évaluations ont permis de poser le cadre nécessaire pour élaborer le plan d'action du réseau avec les agriculteurs. D'autres évaluations seront menées pendant toute la durée du projet pour le suivi des progrès accomplis. Le projet permet aussi la collecte des données requises pour cerner les leviers de la transition agroécologique à la disposition des autorités locales.

Les résultats du projet ont encouragé la Division ressources terrestres à monter un projet miroir pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) du Pacifique, avec le concours financier de l'Initiative Kiwa. Outre le renforcement de l'intégration régionale et de l'apprentissage par les pairs entre les PTOM et le reste du Pacifique, le projet permettra de contribuer au programme intégré sur les systèmes alimentaires mis en place par la CPS.

Enseignements tirés

L'équipe du projet cherche constamment à concilier au mieux les besoins et attentes à court terme des agriculteurs avec la nécessité d'élaborer des pratiques agroécologiques solides sur un horizon à moyen ou long terme.

Les services locaux de vulgarisation agricole ne connaissent pas bien les enjeux du changement climatique et l'agroécologie, si bien qu'un transfert de connaissances a dû être opéré avant le démarrage du projet pour assurer la réussite de celui-ci.

Les différents partenariats noués (avec des universités et d'autres organisations internationales) ont contribué à l'élaboration d'une solide approche plurielle, incluant l'ensemble des composantes de l'agroécologie (pratiques agricoles, genre et participation locale).

Les fermes de démonstration ont permis de faire évoluer les connaissances et les pratiques des partenaires du projet, ainsi que d'influencer d'autres acteurs parmi les communautés rurales et les instituts de recherche locaux.

La constitution du réseau autour de fermes existantes a été l'une des clés du succès, puisqu'elle a contribué à la mutualisation des connaissances au moyen de dispositifs d'apprentissage entre pairs. Bien que le capital de connaissances au sein des fermes de démonstration s'inspire des pratiques traditionnelles, les agriculteurs se montrent ouverts à l'idée d'utiliser des approches innovantes pour résoudre les problèmes de demain.

Division : Programme durabilité environnementale et changement climatique
Bailleur de fonds : Union européenne

Regarder ici une vidéo sur les fermes de démonstration en agroécologie.





Zoom sur les réalisations



Premier Cadre régional sur la biosécurité aquatique

Contexte

Secteur clé en pleine expansion dans le Pacifique, l'aquaculture est source de nourriture, génère des emplois et améliore les moyens d'existence des populations. Le secteur est toutefois exposé à d'importants risques en matière de biosécurité, induits par la circulation des personnes et des marchandises, l'importation de divers produits primaires, dont les produits de la mer, et les fréquentes introductions et réintroductions d'espèces aquatiques destinées aux élevages aquacoles. À cela s'ajoute le fait que les mesures de contrôle aux frontières, les ressources et capacités nationales et les infrastructures sont insuffisantes pour sauvegarder la biosécurité aquatique.

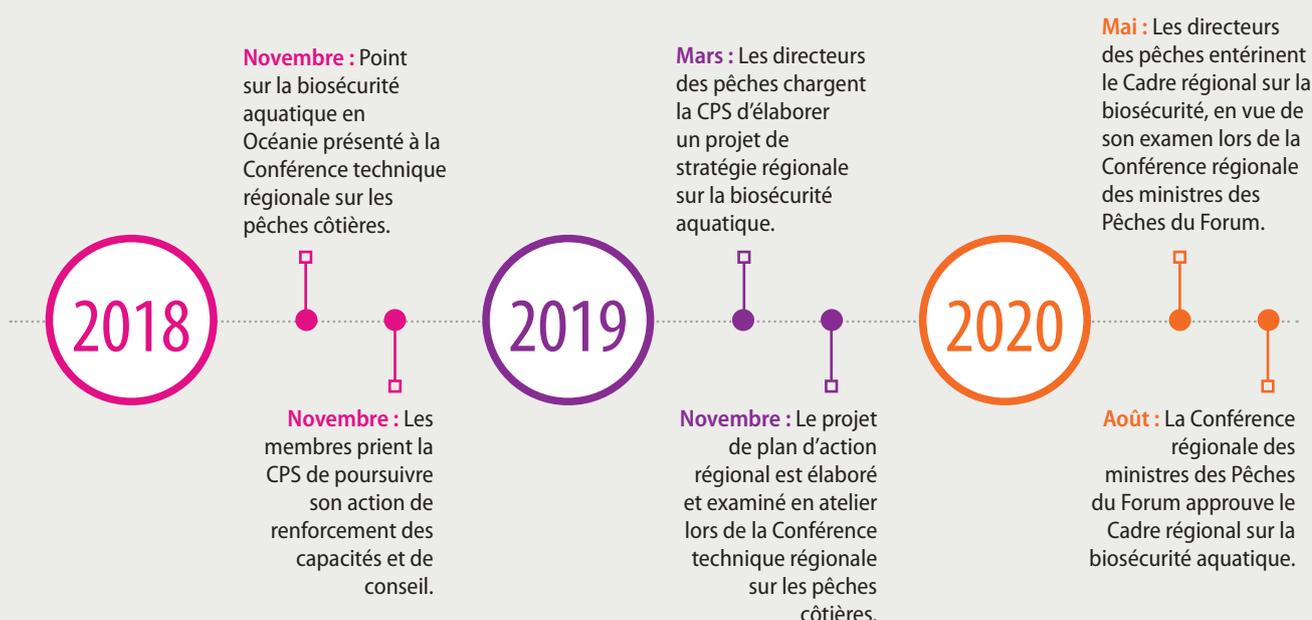
On entend par « biosécurité aquatique » le système de procédures mis en place pour gérer les risques posés par les maladies, les nuisibles et les autres aléas dans l'environnement aquatique. Au cours des cinq dernières années, la CPS a fourni à ses pays membres une assistance technique et financière afin d'appuyer l'élaboration de normes nationales d'importation et d'exportation des organismes et produits aquatiques, le renforcement des capacités en matière de prise en compte du bien-être animal et de lutte contre les maladies, ainsi que l'établissement de systèmes de gouvernance, dont des stratégies et règlements nationaux pour la biosécurité aquatique.

Malgré les progrès accomplis au niveau national, il est admis qu'en l'absence de systèmes adéquats de gestion des menaces de biosécurité aquatique au niveau régional,

différents problèmes sont à craindre : introduction et propagation d'espèces aquatiques envahissantes et de maladies exogènes, perte de marchés d'exportation, et image négative des produits de la mer parmi les consommateurs. Ainsi, pour les membres de la CPS, la mise en place d'un cadre régional sur la biosécurité aquatique était nécessaire pour renforcer les capacités dans ce domaine et sensibiliser les différents acteurs à l'importance de la gestion des menaces de biosécurité pesant sur l'aquaculture dans les pays océaniques.

Processus de changement

Un point d'information sur la biosécurité aquatique en Océanie a été présenté à la deuxième Conférence technique régionale sur les pêches côtières en 2018 ([document d'information 6](#)). Les participants à la Conférence ont alors prié la CPS de poursuivre ses actions de renforcement des capacités dans le domaine de la biosécurité aquatique et de conseiller les pays membres. Un projet de plan d'action régional sur la biosécurité aquatique a été élaboré par la CPS à l'issue de la onzième Conférence des directeurs des pêches en 2019. Le projet de texte, qui incluait des études de cas réalisées aux États fédérés de Micronésie, en Nouvelle-Calédonie et aux Tonga, a été examiné lors d'un atelier à l'occasion de la troisième Conférence technique régionale sur les pêches côtières en 2019, afin d'évaluer le degré de préparation des pays membres et leur capacité à mettre en œuvre un plan régional, ainsi que de cerner les défis et les besoins en matière de capacités.



Résultats et impact

Conscients que le renforcement de la biosécurité aquatique était indispensable à l'avènement d'une aquaculture durable, les États et Territoires insulaires océaniques ont prié la CPS de les assister dans la formulation d'une stratégie régionale. Le Cadre qui a vu le jour en conséquence, élaboré en étroite concertation avec les membres, a été approuvé lors de la douzième Conférence des directeurs des pêches et recommandé pour application par la Conférence régionale des ministres des Pêches du Forum en août 2020. La décision de mettre en application le Cadre marque l'aboutissement d'intenses efforts de coopération au niveau régional et des discussions ministérielles associées. Il s'agit du premier cadre régional sur cette thématique approuvé à un tel niveau dans le Pacifique.

Le Cadre régional sur la biosécurité aquatique constitue aujourd'hui le document de référence pour le renforcement

des capacités dans les pays membres et a accru l'intérêt porté aux mesures de biosécurité et leur prise en main au niveau national par plusieurs pays océaniques, dont les États fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Tonga. Le document définit les orientations applicables à la biosécurité aquatique, les secteurs où les parties prenantes, dont les membres et les organismes partenaires, doivent intensifier leurs efforts et les domaines où l'appui de la CPS est sollicité.

Les pays reconnaissent l'importance de ce cadre régional et ont déjà commencé à l'appliquer au niveau national : certains pays ont renforcé leur dispositif de gouvernance, en élaborant notamment des stratégies nationales de biosécurité aquatique (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga), tandis que d'autres investissent dans des installations de biosécurité aquatique (Îles Salomon) ou effectuent des analyses de dépistage des maladies dans leurs installations (Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie et Tonga).

Enseignements tirés

Le Cadre régional sur la biosécurité aquatique est le fruit d'un long processus, qui a exigé une participation soutenue et une démarche résolue d'orientation de la part des États et Territoires membres.

La réussite du Cadre s'explique par plusieurs facteurs :

- Niveau élevé de consultations, permettant de garantir que les priorités nationales figurent bien parmi les domaines techniques clés du document ;
- Attention accrue portée à la biosécurité aquatique en tant que priorité régionale clé au sein de la CPS, ce qui a permis d'obtenir un soutien adéquat de la haute direction ;
- Approbation par les dirigeants de la région, grâce à l'inscription du Cadre à l'ordre du jour de réunions régionales importantes, telles que la Conférence des directeurs des pêches et la Conférence régionale des ministres des Pêches du Forum.

Pour la CPS, l'élaboration du Cadre a en outre constitué un mécanisme utile de recherche de fonds auprès des partenaires bailleurs. Fortement mobilisés, les membres de la CPS et les autres parties prenantes ont grandement contribué à l'élaboration du Cadre régional, notamment durant la Conférence technique régionale sur les pêches côtières, la Conférence des directeurs des pêches et la Conférence régionale des ministres des Pêches.



Zoom sur les réalisations



Réponse à la COVID-19 : des capacités de dépistage accessibles à tous les pays océaniques grâce à l'action de la CPS et de ses partenaires

Contexte

Le ROSSP faisait état dès le début du mois de janvier 2020 de groupes de cas de pneumonie atypique rapportés à Wuhan (Chine), avant d'observer la propagation rapide de la maladie à d'autres pays asiatiques. Bien renseignée et consciente du manque de moyens de dépistage dans le monde, l'équipe de la Division santé publique chargée du renforcement des laboratoires s'est rapidement mise en contact avec le réseau de laboratoires du ROSSP (LabNet) afin de déterminer si la région disposait des capacités nécessaires pour dépister le coronavirus.

Le Laboratoire de référence pour les maladies infectieuses de l'État du Victoria, laboratoire de niveau 3 situé à Melbourne, a confirmé être en mesure de détecter le coronavirus et s'est dit prêt à apporter son concours aux États et Territoires insulaires océaniques. L'information a été communiquée aux responsables de laboratoire des pays océaniques à la mi-janvier 2020, bien avant que des cas de transmission du virus ne soient signalés en dehors du continent asiatique.

Le dépistage est l'une des composantes clés de la lutte contre la COVID-19. Il permet aux pays de détecter les cas et d'augmenter en conséquence l'offre de services de soins. Le dépistage des cas suspects et l'application de procédures telles que la mise à l'isolement permettent en

outre d'éviter que les personnes concernées n'entrent en contact avec d'autres personnes, ce qui contribue à ralentir la transmission.

Processus de changement

Attentive aux difficultés rencontrées par les pays océaniques pour envoyer leurs prélèvements à l'étranger et aux retards dans le rendu des résultats, l'équipe de la Division a effectué une brève enquête auprès de tous les laboratoires nationaux de la région pour confirmer l'éventuelle disponibilité de systèmes GeneXpert, qui peuvent être utilisés pour les tests automatisés de dépistage du coronavirus au moyen de l'amplification en chaîne par polymérase (tests PCR). L'enquête a montré que les tests GeneXpert pouvaient être pratiqués dans la totalité des laboratoires, à l'exception de ceux de Tokelau et Wallis et Futuna.

L'équipe a alors demandé à Cepheid Australie et au Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental s'il était possible de produire une cartouche de test GeneXpert pour le dépistage du coronavirus, GeneXpert étant la seule plateforme de test PCR disponible quasiment partout en Océanie. Les cartouches ont été fabriquées et homologuées en avril 2020. Les tests ont alors pu démarrer en mai 2020 dans la région.



Un agent de santé de Vanuatu en train d'utiliser un appareil GeneXpert.

Résultats et impact

L'équipe de la Division a transmis les résultats de son enquête aux partenaires de la cellule laboratoire de l'Équipe conjointe de gestion des incidents COVID-19 dans le Pacifique (DFAT, MFAT, OMS, PIHOA, PNUD, Pacific Pathology Training Centre et UNICEF).

La cellule laboratoire a coordonné la compilation des algorithmes, protocoles et procédures de test, puis en a fait part aux pays. En partenariat avec Cepheid, l'équipe a poursuivi sa mission de formation et de suivi de l'assurance qualité, du contrôle qualité et de l'état des stocks.

Face aux difficultés posées par la pénurie mondiale de cartouches de test, l'équipe laboratoire de la Division a entamé des discussions avec la Société océanienne de pathologie (PISP) au sujet de l'utilisation des tests GeneXpert sur des prélèvements groupés. Étant donné que cette méthode n'était pas homologuée, une collaboration a été instaurée avec l'Institut Doherty (Université de Melbourne) pour valider le processus. Les résultats des tests de validation étaient très positifs et le rapport associé a été publié dans la revue médicale *Journal of Diagnostic Microbiology and Infectious Disease*.

L'action concertée de l'équipe de la Division et de la PISP a débouché sur la formulation d'orientations, d'un protocole et d'une procédure pour l'analyse de prélèvements groupés. La procédure est aujourd'hui appliquée par les laboratoires

de la région pour analyser des prélèvements multiples à l'aide d'une seule cartouche, ce qui permet une utilisation rationnelle des fournitures sans compromettre la qualité du dépistage. Le protocole a également été adopté dans d'autres pays extérieurs à la région Pacifique.

« Nous sommes profondément et sincèrement reconnaissants de tout le soutien et de la formation que nous avons reçus. »
– Shanyko Benjamin, Responsable de laboratoire à Nauru

« Bien que Tokelau n'ait enregistré aucun cas positif, la formation en ligne organisée par l'équipe laboratoire de la CPS m'a permis d'en apprendre davantage sur le virus de la COVID-19. » – Orisi Matatolu, Responsable de laboratoire à Tokelau

Enseignements tirés

Le ROSSP est un dispositif bien établi d'appui, qui facilite la déclaration rapide des maladies émergentes et à potentiel épidémique et permet l'organisation prompte des travaux de recherche, préparation et réponse requis. Dès l'apparition des premiers cas de COVID-19, la CPS a su faire preuve d'anticipation et apporter une assistance sur mesure aux pays membres.

La préparation et la collaboration assurées en amont avec les partenaires et les bailleurs ont renforcé l'état de préparation et la planification de la réponse à la COVID-19 dans les pays et à l'échelle de la région.

Division : Division santé publique

Bailleurs de fonds : Union européenne et Gouvernement de l'Australie



Zoom sur les réalisations



Développement de la collecte de données sur les pêches côtières grâce à l'arrivée de nouvelles applications Web et mobiles

Contexte

Les pêcheries côtières du Pacifique regroupent des centaines d'espèces de poissons et d'invertébrés. Consommées ou vendues sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, les captures côtières sont essentielles à la sécurité alimentaire de la région. Il convient d'assurer le suivi, l'étude et la gestion avisée des ressources côtières pour en assurer la viabilité, compte tenu de l'accroissement démographique et de la dégradation du milieu marin causée par l'activité humaine et le changement climatique. Pourtant, les données relatives à ces ressources, en particulier les espèces d'invertébrés, sont rares et se limitent à certains lieux et à certaines périodes.

La CPS a mis au point plusieurs bases de données locales hébergées dans les pays pour faciliter les relevés sur les marchés, les enquêtes auprès des pêcheurs¹ et les études socioéconomiques. Les données ainsi obtenues sont utilisées par les chercheurs de la CPS pour émettre des avis utiles à la gestion des pêches. Toutefois, l'installation des systèmes, leur maintenance et la synchronisation des données entre les pays océaniques et la CPS n'ont pas été chose aisée, la bande passante étant limitée, en particulier dans les sites isolés. En outre, il est apparu nécessaire de simplifier certains formulaires d'enquête afin de les recentrer sur les données minimales requises pour la gestion et d'améliorer la qualité des données recueillies.

Processus de changement

En 2019, l'équipe responsable des pêches côtières a passé au crible les données recueillies à ce jour dans le cadre des enquêtes menées sur les marchés et auprès des pêcheurs, et elle s'est notamment intéressée à la mesure des poissons sur les sites de débarquement des captures et les marchés, pour évaluer la qualité des données et pour cerner les lacunes et les mesures d'amélioration possibles. La CPS et les agents des pêches ont expérimenté de nouvelles méthodes d'enquête aux Fidji, à Kiribati et en Nouvelle-Calédonie. Ils ont aussi testé des supports photographiques destinés à réduire le temps d'enregistrement des captures sur le terrain et à permettre le contrôle qualité de l'identification des espèces ainsi que des données de longueur et de poids.

La CPS a créé une interface Web et une application mobile Android (Ikasavea) fonctionnant de pair pour la saisie et l'analyse des données, formé 25 agents aux méthodes de saisie des données et fourni des tablettes pour la collecte de terrain.

Résultats et impact

La première version de l'application Ikasavea a été lancée en 2020, ce qui a permis de remplacer les formulaires papier classiques et d'améliorer la qualité et la disponibilité des données, l'application faisant apparaître des suggestions pour l'identification des espèces et des alertes en cas de coquilles ou d'aberrations. En outre, la collecte de données sur les invertébrés a pu être améliorée grâce à l'application.

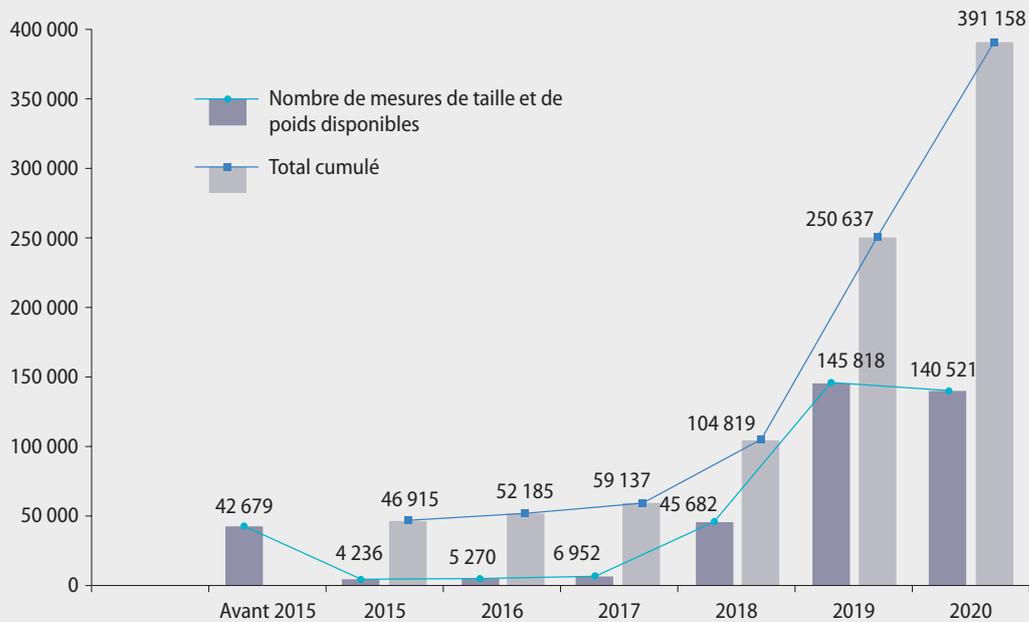
Trois pays océaniques (Fidji, Kiribati et Nouvelle-Calédonie) ont déjà adopté le système pour la saisie des données. Vingt-cinq agents (11 femmes, 14 hommes) ont été formés à la saisie des données et cinq tablettes ont été distribuées.

Plus de 400 000 mesures relevées pour quelque 400 espèces sont aujourd'hui disponibles dans le système, soit dix fois plus que les données recueillies par le passé dans le cadre des enquêtes classiques menées par la CPS auprès des pêcheurs. Les scientifiques de la CPS s'appuieront sur ces données pour émettre des avis de gestion sur les principales espèces ciblées.



Utilisation par des agents des pêches de l'application Ikasavea pour consigner les données relevées (espèce, poids et longueur) sur le marché de Nausori.

1 Enquête auprès des pêcheurs : estimation des captures et du niveau d'effort des pêcheurs, généralement effectuée au moyen d'un programme d'échantillonnage, comprenant entretiens avec les pêcheurs et mesures des spécimens pêchés.



Données tirées des enquêtes menées par la CPS auprès des pêcheurs et sur les marchés (par année)



Présentation par l'équipe responsable des données et des sciences halieutiques côtières de l'application Ikasavea aux agents des pêches sur le marché de Nausori, aux Fidji.

Disposant de plus de 16 600 photos de 225 espèces, la CPS a pu créer un système d'intelligence artificielle qui simplifie l'identification des espèces, suggérant un nom d'espèce aux utilisateurs et facilitant la saisie des données pour les non-spécialistes. Le système dispose en outre d'une fonctionnalité de contrôle qualité, qui permet d'éviter les erreurs lors de la saisie des données.

Les retours des utilisateurs sont positifs et l'équipe continue de recevoir des demandes concernant la fonction rapports et les outils d'analyse de données, ainsi que l'importation des données antérieures.

« L'application Web fonctionne très bien et les essais de terrain menés à Labasa (Fidji) ont donné d'excellents résultats. » – Shivam Jalam (à gauche), Responsable des pêches (analyse et gestion des données) au sein du Service de gestion des pêches côtières du ministère des Pêches des Fidji



Enseignements tirés

Les enseignements ci-dessous ont été dégagés et pris en compte lors de la conception des nouveaux outils :

- Sur la base des retours communiqués par les utilisateurs après les premiers essais, l'équipe a modifié l'interface utilisateur de l'application sur tablette pour accélérer la saisie des données et a élargi la gamme de produits de sortie Web pour répondre aux besoins des utilisateurs.
- Le fait de maintenir le contact avec les enquêteurs et les utilisateurs des données a permis de régler rapidement les problèmes techniques et de faire évoluer le système en fonction des nouveaux besoins des pays océaniques.
- La synchronisation régulière des données et l'accès accordé aux enquêteurs, agents des pêches et chercheurs autorisés ont aussi permis la vérification et l'amélioration continue de la qualité des données.

Division : Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

Bailleurs de fonds : Union européenne, budget ordinaire de la CPS

Synthèse de résultats 2020 relative à la Nouvelle-Calédonie

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
ODD 2 : Faim « zéro »					
					
OD1 : Ressources naturelles	Division ressources terrestres	Deux ateliers ont été animés par des partenaires nationaux à Palau, qui ont bénéficié d'un appui à distance de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom). Le premier atelier sur la fertilité des sols et la nutrition des plantes a réuni 22 participants (11 femmes, 6 hommes, 5 non déclarés). Le deuxième atelier (introduction à l'agriculture biologique) a rassemblé 19 participants (14 femmes, 4 hommes, 1 non déclaré).	Formation à la gestion des ressources.	Évolution des connaissances	Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD2 : Filières d'exportation vers les marchés étrangers	Division ressources terrestres	Les travaux axés sur la diversification des moyens d'existence et des chaînes de valeur ont pris du retard en raison de la crise de la COVID-19. Toutefois, ce retard devrait se résorber à mesure que la situation se normalise. La trousse d'évaluation des chaînes de valeur et de la perspective de genre est en cours d'élaboration.	Aucun résultat. La mise en œuvre débutera en 2021.	Changement de pratiques	Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	En 2020, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a mis à l'eau 2 DCP en Nouvelle-Calédonie et aidé les agents du service des pêches de la Province Sud à en installer 2 autres dans les eaux provinciales.	La CPS a mis à l'eau 2 DCP et a aidé la Province Sud de Nouvelle-Calédonie à en installer 2 autres.	Produit	Nouvelle-Calédonie, Tonga
ODD 3 : Bonne santé et bien-être					
					
Services cliniques	Division santé publique	Parmi les recommandations formulées lors de la Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique, 4 ont été appliquées : Recommandation 6 – Accès aux ressources requises pour la lutte anti-infectieuse en cas d'apparition de foyers/épidémies de maladies infectieuses ; Recommandation 11 – Réseaux infirmiers par spécialité (Ordre australien des infirmiers de bloc opératoire [ACORN], Ordre australien des infirmiers anesthésistes [ACPAN], Association océanienne du personnel infirmier de bloc opératoire [PIORNA], infirmiers en soins intensifs, personnel infirmier des services d'ORL) ; Recommandation 18 – Appui à la formation professionnelle continue du personnel infirmier (renforts en soins intensifs, événements Zoom, etc.) ; Recommandation 19 – Appui aux spécialisations infirmières (par exemple, programme de soins infirmiers en soins intensifs).	Analyse des recommandations issues de la réunion en vue de déterminer celles qui intéressent le travail de la Division santé publique. La Division endosse ensuite le rôle de chef de file pour leur mise en œuvre.	Changement de pratiques	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
Services cliniques	Division santé publique	Le répertoire des personnels de santé a été mis à jour pour 4 pays océaniques (18 %) en 2020. La collecte de données nouvelles a été suspendue en raison de la COVID-19.	Conception de l'outil d'enquête, collecte de données et établissement du rapport.	Produit	Niue, Nouvelle-Calédonie, Tokelau, Tuvalu
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Dans 12 pays océaniques, les tableaux de bord MANA actualisés ou les conclusions de la recherche opérationnelle ont été utilisés pour guider la prise de décision et mettre en œuvre les mesures recommandées (Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna).	La Division santé publique a soutenu la production et l'actualisation des tableaux de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), le diagnostic des lacunes à combler et l'utilisation des conclusions de la recherche afin d'appuyer la mise en œuvre et la prise de décision.	Changement de pratiques	Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Dans 7 pays océaniques, les initiatives nationales de lutte contre les MNT menées sous l'égide de ministres ou de députés ont été renforcées (Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Wallis et Futuna).	La Division santé publique a veillé à ce que les MNT et l'obésité infantile figurent parmi les priorités à traiter lors des principales réunions ministérielles nationales et régionales : elle a notamment préparé et présenté des documents sur les avancées de la Feuille de route relative aux MNT et de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), ainsi que sur l'obésité infantile et le Cadre législatif océanien pour la lutte contre les MNT, lors de la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum, de la Réunion des directeurs de la santé, de la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique, de la réunion de haut niveau sur le développement de la petite enfance, tenue avec les ministres de l'Éducation, du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique et de la Conférence des ministres du Commerce ; et elle a préparé et présenté des interventions sur les MNT à l'échelon national. La Division a également organisé des réunions de sensibilisation en faveur de l'intégration des stratégies de lutte contre les MNT et l'obésité infantile aux ODD nationaux, dans le cadre d'ateliers sur les MNT et de réunions de la société civile à l'échelon national.	Changement de pratiques	Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Wallis et Futuna

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	La mise en œuvre des plans de lutte contre les MNT est assurée ou renforcée en collaboration avec les parties prenantes dans 8 pays océaniques (Guam, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna).	La Division santé publique a élaboré un plan national plurisectoriel et un plan relatif à l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT aux Îles Salomon, et a appuyé en continu leur mise en œuvre. Elle a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale plurisectorielle de lutte contre le diabète aux Tonga ; et a soutenu le renforcement des plans plurisectoriels de lutte contre les MNT et leur mise en œuvre à Guam, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Tuvalu, à Vanuatu et à Wallis et Futuna.	Changement de pratiques	Guam, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Des interventions relatives aux MNT sont actuellement mises en place/ renforcées dans 9 pays océaniques : formation de 45 membres du personnel (30 femmes, 15 hommes) et dotation en matériel, les ressources étant fournies par la CPS (Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tokelau, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna).	La Division santé publique a appuyé la mise en œuvre d'actions de sensibilisation lors d'événements ou de campagnes en lien avec les MNT, par exemple la Journée mondiale sans tabac ou la Journée mondiale du diabète ; et la mise en œuvre de mesures de lutte contre les facteurs de risque de MNT aux niveaux national et infranational.	Changement de pratiques	Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tokelau, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Les conclusions de 13 projets collaboratifs de recherche opérationnelle sont actuellement mises à profit pour éclairer et concrétiser les efforts de prévention et de lutte contre les MNT : obésité infantile aux Fidji et à Wallis et Futuna ; STEPS et IMC à Wallis et Futuna ; enquête sur la santé à l'école aux Îles Marshall ; allaitement en Nouvelle-Calédonie ; rapports techniques de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), politiques/législation de référence, MNT et COVID-19, associations de lutte contre le diabète, aliments ultra-transformés, et restriction de la commercialisation aux Fidji ; obésité infantile et COVID-19 dans les Territoires français ; et étude sur les échanges commerciaux à Vanuatu.	La Division santé publique a fourni une assistance technique (tant pour le volet recherche que pour les interventions) dans le cadre du projet de recherche « Des enfants en bonne santé pour l'avenir de nos îles », mené aux Fidji et à Wallis et Futuna ; a fourni une assistance technique (analyse de données et présentation des résultats) lors de la réalisation d'une enquête sur la santé à l'école aux Îles Marshall et d'une enquête sur l'allaitement en Nouvelle-Calédonie ; et a dirigé la préparation et la publication d'articles de recherche sur la lutte contre les MNT à l'échelle régionale et nationale.	Changement de comportements	Région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Fidji, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Wallis et Futuna

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	À l'échelle régionale et nationale, 23 initiatives concertées visant à renforcer la prévention et la lutte contre les MNT ont été menées/appuyées (9 pays océaniques) : atelier du réseau ECHO Pacifique, Conférence de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé, atelier avec les acteurs non étatiques des Îles Salomon, atelier de l'association de lutte contre le diabète aux Tonga, projet d'intervention sur l'obésité infantile à Wallis et Futuna, atelier de formation à la gestion des données dans les Territoires français, formation de l'association fidjienne de lutte contre le diabète à la prise en charge et au traitement du diabète, atelier sur la feuille de route des Îles Salomon relative aux MNT, enquêtes STEPS en Polynésie française et à Wallis et Futuna, formation axée sur les MNT à Tuvalu, atelier sur la sécurité alimentaire avec la FAO, conférence sur la lutte antitabac en Océanie, atelier de formation de la jeunesse aux Tonga, formation du comité de lutte contre les MNT à Nauru, atelier MANA/Cadre législatif océanique pour la lutte contre les MNT, projet « Les feuilles comestibles du Pacifique » en Nouvelle-Calédonie, Journée mondiale sans tabac à Nauru, projet des jeunes ambassadeurs aux Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu, et Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT des Îles Salomon.	La CPS a fourni une assistance technique et financière et/ou a joué un rôle de coordination ou de plaidoyer.	Produit	Fidji, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Un soutien a été apporté à 7 pays océaniques aux fins de formations ciblées sur les facteurs de risque de MNT (Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna). À Nauru, 14 participants (7 hommes, 7 femmes) ont été formés.	La Division santé publique a organisé et financé des formations en détachement et les frais de voyage connexes.	Produit	Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD7 : Lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	Division santé publique	Des documents et des exposés sur les MNT ont été présentés et examinés dans 7 pays océaniques (Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tuvalu).	Préparation et présentation de documents sur les avancées de la Feuille de route relative aux MNT et de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), ainsi que sur l'obésité infantile et le Cadre législatif océanique pour la lutte contre les MNT, et d'exposés sur la situation des MNT au niveau national dans 7 pays océaniques.	Produit	Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tuvalu

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
ODD 5 : Égalité entre les sexes					
					
OD2 : Filières d'exportation vers les marchés étrangers	Division ressources terrestres	Le module de formation à l'évaluation des chaînes de valeur et de la perspective de genre dans les filières agricoles est en cours d'élaboration. Un module de formation financière, les systèmes participatifs de garantie et la Norme océanienne d'agriculture biologique sont en cours de révision.	Élaboration d'un module d'évaluation des chaînes de valeur et de la perspective de genre.	Produit	Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna
ODD 12 : Consommation et production responsables					
					
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	2 zones de pêche réglementées (ZPR) en plus au second semestre (24 au total). En parallèle, l'observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie a été créé en février. Wallis procède à une étude de faisabilité pour créer le sien.	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Changement de pratiques	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	2 ateliers régionaux ont été organisés par PROTEGE (cocotier et forêt / agroforesterie). Ces ateliers ont permis de développer 2 plans d'action régionaux (un pour le cocotier et un pour la forêt et l'agroforesterie).	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Produit	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	Un certain nombre de rencontres régionales ont eu lieu malgré la COVID-19, notamment entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie pendant le second semestre, ce qui a permis de renforcer les liens entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie. Les travaux d'évaluation sur la NOAB (Norme océanienne d'agriculture biologique) ont démarré avec le déploiement d'experts dans les États et Territoires, en lien étroit avec la Division ressources terrestres. Mise en place d'un appui méthodologique pour l'animation des réseaux de fermes de démonstration via la mobilisation de l'expertise d'enseignants-chercheurs.	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Produit	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	Les réseaux de fermes de démonstration sont en cours dans les 3 Territoires ; des travaux sont menés sur la biodiversité, les bioagresseurs, des pratiques d'élevage plus vertueuses, mais aussi l'eau agricole. Des formations ont démarré sur l'agroécologie dans les 3 Territoires, qui sont accompagnés par des professionnels à distance (France) à cause de la COVID-19.	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Produit	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	Le contexte de crise sanitaire en 2020 a fortement impacté les opérations de coopération régionale. En utilisant des outils de visioconférence, des échanges ont été organisés entre les PTOM par l'équipe PROTEGE sur la gestion des données environnementales et halieutiques ; le suivi participatif du milieu et des ressources marines ; la présentation du projet européen PEUMP, tout cela dans le cadre du renforcement des connaissances et partage entre les Territoires.	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Produit	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
 ODD 14 : Vie aquatique					
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	En 2020, 8 pays insulaires océaniques ont continué d'utiliser activement les systèmes mis au point par la CPS pour le suivi de la qualité des eaux (Îles Cook), l'aquaculture du bénéitier (Polynésie française), la capture et l'exportation des holothuries (Polynésie française), les données tirées des enquêtes sur les prises débarquées (Kiribati, Wallis et Futuna), les données socio-économiques (Kiribati), les données tirées des enquêtes sur les marchés (Fidji, Nouvelle-Calédonie), l'exportation des poissons d'aquariophilie ou des coraux (Kiribati, Îles Marshall), les données d'inventaire des stocks d'holothuries (Fidji, Tonga), le suivi, le contrôle et la surveillance (Tonga) et les données d'inventaire des crabes de cocotier (Fidji).	Données indisponibles	Changement de pratiques	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Tonga, Wallis et Futuna

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	<ul style="list-style-type: none"> • Une assistance a été fournie à 2 pays océaniques en vue du renforcement des capacités de collecte de données sur l'aquaculture (Fidji, Vanuatu). • Une assistance technique a été apportée à 3 pays océaniques pour la conception et la mise en œuvre technique des écloseries de poissons marins (Nouvelle-Calédonie, Tuvalu, Vanuatu). • Une mission a été conduite dans 1 pays en collaboration avec l'équipe du projet PROTEGE, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité et de l'évaluation des potentialités aquacoles (Wallis et Futuna). • Vanuatu a accueilli une formation sous-régionale sur l'holothuriculture (holothurie de sable), à laquelle ont assisté 17 participants des Fidji, de Kiribati, des Tonga et de Vanuatu. • Des chargés de l'aquaculture des Fidji et des Îles Salomon ont bénéficié d'une aide pour participer à une formation sur l'élevage des tilapias (virtuelle). La participation des Fidji a été interrompue en raison du cyclone Yasa, mais les Îles Salomon ont achevé la formation. • La Nouvelle-Calédonie a reçu une assistance technique axée sur l'élevage et la production en écloserie de bécards. • Une étude de marché sur le tilapia, qui a notamment ciblé 2 marchés municipaux aux Fidji (Suva et Nausori) et le commerce de bord de route, a été menée afin de mieux comprendre la chaîne de commercialisation du produit aux Fidji. • L'Institut des ressources marines (USP) a achevé un rapport sur la valorisation commerciale du tilapia. 	Données indisponibles	Produit	Fidji, Nouvelle-Calédonie, Îles Salomon, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	<ul style="list-style-type: none"> • Des analyses de niveau national axées sur la santé des invertébrés (holothuries) ont été transmises à 3 pays insulaires océaniques (Fidji, Samoa, Tonga). Les rapports établis pour le compte du Samoa et des Fidji seront publiés courant 2021. • Une évaluation, des analyses et un rapport d'étude sur la viabilité du pacage en mer des holothuries ont été transmis aux Tonga. • Une analyse de niveau national axée sur la santé des invertébrés (crabe de palétuvier) a été fournie à l'État de Pohnpei (États fédérés de Micronésie) (le rapport correspondant a été publié en 2020). • Au total, 7 pays océaniques (Fidji, Niue, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu) ont bénéficié d'un soutien et d'une formation en vue de la réalisation d'inventaires et d'analyses sur les populations d'invertébrés (crabe de cocotier, holothuries). Les activités d'assistance portant sur les populations d'holothuries se sont révélées particulièrement importantes pour l'établissement d'avis de commerce non préjudiciable, d'autant que 2 espèces d'holothuries ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES en août 2020. 	Données indisponibles	Produit	Fidji, États fédérés de Micronésie, Niue, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Une analyse des principaux habitats côtiers a été réalisée dans 2 pays océaniques (Fidji, Îles Marshall). Le rapport sera publié courant 2021.	Données indisponibles	Produit	Fidji, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a appuyé la rédaction de diverses lois relatives aux sanctions applicables en matière de pêche côtière (Kiribati), aux ressources marines (Niue), à la gestion des pêches (Nouvelle-Calédonie) et aux pêcheries d'holothuries (Fidji).	Données indisponibles	Produit	Fidji, Kiribati, Niue, Nouvelle-Calédonie
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Pour l'année 2020, les données de 503 sorties de pêche à la palangre effectuées par 67 navires distincts ont été transférées depuis l'application de journaux de pêche électroniques OnBoard ; 7 pays océaniques utilisaient l'application en 2020, un chiffre inchangé depuis 2019. Le nombre de journaux transférés a baissé en 2020, en raison des incidences de la COVID-19 sur la flottille de pêche de la Polynésie française.	Données indisponibles	Produit	Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Samoa, Tonga
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	En 2020, des données sur les invertébrés ont été recueillies dans 1 pays océanique (Fidji), ce qui contribuera à enrichir la base d'informations sur l'état des invertébrés. Des données sur les poissons ont été collectées dans le cadre d'enquêtes sur les marchés et d'enquêtes aux points de débarquement dans 4 pays océaniques (Fidji, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) ; elles contribueront à l'évaluation régionale du cycle biologique des espèces ciblées en 2021.	Données indisponibles	Produit	Fidji, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	La CPS a traité les données de 1 762 missions d'observation réalisées dans le cadre des programmes d'observation de 16 pays océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et mécanismes régionaux) à l'aide du logiciel Tufman2. L'objectif fixé, à savoir la saisie, à la fin mai, des données de 1 000 carnets d'observateur de la pêche à la senne pour l'année précédente, a également été atteint.	Données indisponibles	Produit	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu
OD1 : Ressources naturelles	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	La CPS a traité 542 journaux de pêche (201 pour la pêche à la palangre, 310 pour la pêche à la senne et 31 pour la pêche à la canne), qui couvrent les opérations de senneurs et de palangriers battant pavillon de 15 pays (Chine, Corée, El Salvador, Fidji, Japon, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Îles Salomon, Taiwan, Tuvalu, Vanuatu).	Données indisponibles	Produit	Fidji, interne (CPS), États fédérés de Micronésie, Niue, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga

Objectif de la CPS	Division de la CPS	Résultat obtenu	Contribution de la CPS au résultat	Type de résultat	États et Territoires insulaires océaniques
OD2 : Filières d'exportation vers les marchés étrangers	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	<ul style="list-style-type: none"> • Un appui a été fourni à 17 entreprises : 15 entreprises privées et 2 groupements associatifs d'aquaculteurs de 8 pays (Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu) et de 2 Territoires (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française). • Un appui a été fourni à 1 entreprise en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le but de diversifier l'offre, jusqu'alors axée sur le secteur cosmétique à l'export, par des produits à vocation nationale, notamment avec la production d'algues comestibles destinées au marché alimentaire local. 	Données indisponibles	Produit	Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu
OD9 : Qualité de l'éducation	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	En 2020, 50 personnes (43 hommes, 7 femmes) ont été formées dans le cadre du programme régional d'observation (Programme océanien d'observation des pêcheries).	Collaboration entre la CPS et des pays océaniques dans le cadre du Programme régional d'observation.	Produit	Fidji, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Samoa, Tonga, Vanuatu
 ODD 15 : Vie terrestre					
OD1 : Ressources naturelles	Programme durabilité environnementale et changement climatique	Les actions de régulation des envahissants en Nouvelle-Calédonie ont démarré avec des formations des acteurs : 5 formations aux méthodes de gestion dispensées à 93 participants, dont 20 femmes. Les actions d'éradication des rats sur les îlots de Wallis et Futuna ont également bien avancé. En effet, 8 réunions avec des villages de Wallis se sont tenues pour préparer le terrain et cerner les freins et opportunités. Ces premières réunions ont concerné une cinquantaine de personnes.	Résultat escompté produit par la CPS en coopération avec les administrations et organismes des territoires	Produit	PTOM de l'UE, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
OD1 : Ressources naturelles	Division ressources terrestres	Les agriculteurs ont bénéficié, à la demande, d'un accompagnement et de conseils techniques continus à distance. La promotion de pratiques agricoles biologiques a été assurée par le biais d'articles hebdomadaires et du bulletin d'information du troisième trimestre, ainsi que sur le site Web de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom) et les réseaux sociaux.	Conseils techniques et appui.	Produit	Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna